

Cote du document: EB 2018/125/R.32/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 5 e) i) a)  
Date: 14 décembre 2018  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

## Rapport du Président

### Proposition de prêt et don à la République d'Indonésie pour le Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes

#### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

##### Responsables:

##### Questions techniques:

**Ron Hartman**  
Directeur de pays  
Division Asie et Pacifique  
téléphone: +62 21 2980 2300  
courriel: r.hartman@ifad.org

##### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Chef de l'Unité  
des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-cinquième session  
Rome, 12-14 décembre 2018

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Carte de la zone du programme</b>	<b>iii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iv</b>
<b>Recommandation pour approbation</b>	<b>1</b>
<b>I. Contexte stratégique et justification</b>	<b>1</b>
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
<b>II. Description du programme</b>	<b>3</b>
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du programme	3
C. Composantes/résultats	3
<b>III. Exécution du programme</b>	<b>6</b>
A. Approche	6
B. Cadre organisationnel	6
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	7
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	7
E. Supervision	8
<b>IV. Coût, financement et avantages du programme</b>	<b>8</b>
A. Coût du programme	8
B. Financement du programme	9
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	10
E. Identification et atténuation des risques	10
<b>V. Considérations d'ordre institutionnel</b>	<b>11</b>
A. Respect des politiques du FIDA	11
B. Alignement et harmonisation	11
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	12
<b>VI. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>12</b>
<b>VII. Recommandation</b>	<b>12</b>
<b>Appendices</b>	
I. Negotiated financing agreement	1
II. Logical framework	9

## Sigles et acronymes

COSOP-AR	Programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats
FIDA11	Onzième reconstitution des ressources du FIDA
PLUT	Centre de services intégrés de développement des entreprises ( <i>Pusat Layanan Usaha Terpadu</i> )
PME	Petites et moyennes entreprises
P4S	Centre de formation rurale et d'entraide agricole ( <i>Pusat Pelatihan Pertanian dan Perdesaan Swadaya</i> )
UNGP	Unité nationale de gestion du programme

## Carte de la zone du programme

### Indonésie

### Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes

Rapport du Président



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA; 19-07-2018

## République d'Indonésie

### Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes

#### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	Ministère de l'agriculture
<b>Emprunteur:</b>	République d'Indonésie
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture
<b>Coût total du programme:</b>	72,70 millions d'USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	55,3 millions d'USD
<b>Montant du don du FIDA:</b>	2 millions d'USD
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	Ordinaires: Délai de remboursement de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de six ans, et assorti d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt annuel de référence déterminé par le Fonds deux fois par an
<b>Cofinanceur(s):</b>	Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds au titre de fonds supplémentaires de l'Union européenne
<b>Montant du cofinancement:</b>	105 000 USD
<b>Conditions du cofinancement:</b>	Don
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	12,09 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	3,21 millions d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	FIDA

## **Recommandation pour approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République d'Indonésie pour le Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes, telle qu'elle figure au paragraphe 48.

## **Proposition de prêt et don à la République d'Indonésie pour le Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes**

### **I. Contexte stratégique et justification**

#### **A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural**

1. L'Indonésie est un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure de 261 millions d'habitants qui connaît une croissance rapide. Sa population est l'une des plus jeunes au monde (âge médian de 28 ans) et elle est de plus en plus urbaine, conséquence des effets conjugués de la croissance démographique et de l'exode rural, lequel concerne tout particulièrement les jeunes. Plus de la moitié des moins de 30 ans partent s'installer en milieu urbain, en quête d'éducation et d'emploi.
2. Une croissance économique soutenue a permis de réduire notablement la pauvreté. Depuis 2012, cette tendance a néanmoins ralenti, en particulier dans les zones rurales, et se maintient autour de 11 %. Une autre tranche de la population, quelque 29%, demeure extrêmement fragile face à la pauvreté, soit, au total, plus de 100 millions d'Indonésiens pauvres ou risquant de le devenir. Les ménages vivant de l'agriculture ont 3,5 fois plus de probabilités d'être pauvres que les autres.
3. L'agriculture constitue la principale source de revenus d'un tiers de la population. Cependant, compte tenu de la faible proportion d'emplois relevant du secteur formel, de la modicité des revenus et des perspectives de carrière limitées, le secteur agricole enregistre le plus faible taux de participation des jeunes. Selon le Ministère de l'agriculture, plus de 80% des agriculteurs du pays sont âgés de 45 ans ou plus, et ce chiffre est en augmentation. Seulement 12% des agriculteurs du pays ont moins de 35 ans. L'incapacité à attirer les jeunes entraîne des pénuries de main-d'œuvre ainsi qu'un manque d'innovation et de changement institutionnel, deux facteurs essentiels pour la productivité agricole future.
4. Le manque de perspectives d'emploi différentes pour les jeunes des zones rurales entraîne des risques politiques et sociaux liés à la migration et au chômage. Les jeunes des deux sexes souhaitant travailler dans l'agriculture manquent d'incitations et sont confrontés aux difficultés suivantes: accès limité aux terres et aux services techniques et financiers, exposition aux risques environnementaux et à la volatilité des prix, manque d'informations sur les marchés et mauvaise intégration dans les filières. Globalement, le chômage des jeunes en Indonésie est plus élevé que la moyenne régionale.
5. Dans la mesure où la plupart des ménages indonésiens tirent leur revenu d'un emploi, les bas revenus des personnes qui travaillent dans l'agriculture et la tendance des revenus à la baisse dans l'agriculture informelle constituent un défi majeur. L'amélioration des conditions d'emploi dans le secteur agricole officiel revêt donc un caractère essentiel si l'on souhaite améliorer les moyens d'existence des populations rurales pauvres d'Indonésie, réduire la pauvreté et augmenter la sécurité alimentaire.

## **B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats**

6. Le gouvernement souhaite une transformation inclusive et durable des zones rurales, avec la sécurité alimentaire et l'accès à des aliments nutritifs assurés pour l'ensemble de la population, à l'appui d'une croissance économique et d'un bien-être social pérenne. Or, aujourd'hui, la jeunesse rurale peine à se construire des moyens d'existence dans l'agriculture ou, plus largement, dans l'économie rurale. L'expansion des villes et la croissance de la classe moyenne urbaine offrent une possibilité de transformation du secteur rural qui peut devenir un secteur d'activité moderne, impulsé par la jeunesse et axé sur la croissance; il s'agit non seulement de satisfaire des besoins alimentaires plus variés et plus importants grâce à l'émergence d'une nouvelle génération d'exploitants agricoles, mais aussi de fournir d'autres services et produits aux marchés urbains.
7. D'autres tendances du développement rural créent de nouveaux débouchés économiques pour les jeunes ruraux, en particulier: i) la transformation des systèmes alimentaires et la demande plus importante d'aliments variés; ii) la connectivité croissante favorisée par les technologies de l'information et de la communication, y compris dans les zones reculées de l'archipel; iii) la présence renforcée du secteur privé dans l'agriculture; iv) la progression des envois de fonds par les migrants, qui représente un potentiel d'investissement dans l'économie rurale encore inexploité. La jeunesse rurale indonésienne n'est pas encore parvenue à tirer parti de ces possibilités.
8. En Indonésie, le FIDA a fait ses preuves s'agissant d'autonomiser les groupes défavorisés, de renforcer les entreprises rurales et d'appuyer le développement de filières inclusives. À ce jour, les interventions du FIDA ont profité à 13 millions d'habitants dans tout le pays. Depuis son premier investissement en Indonésie en 1980, le Fonds a mis en place 17 projets de prêt, pour un investissement total de 1 692 millions d'USD, dont il a lui-même financé 550 millions d'USD. Comme il a été souligné dans le Programme d'options stratégiques pour le pays axé sur les résultats (COSOP-AR) 2016-2019, le FIDA met l'accent, en Indonésie, sur la mise à l'essai d'approches novatrices en matière de développement agricole et rural, susceptibles d'être transposées à plus grande échelle grâce à des systèmes nationaux, et vise à éclairer la formulation des politiques et à renforcer les capacités nationales s'agissant de répondre aux besoins naissants de ce pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
9. **Théorie du changement.** Conformément aux engagements pris dans le cadre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), le Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes repose sur l'idée selon laquelle le fait d'offrir aux jeunes ruraux des possibilités de se construire leurs moyens d'existence économiques grâce à l'entrepreneuriat ou à l'emploi dans le secteur rural les incitera à y travailler, contribuera à la transformation durable du monde rural et favorisera l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes agriculteurs, entrepreneurs agricoles et acteurs des filières d'approvisionnement rurales. La mise en place de mesures conçues pour inciter les jeunes à s'investir dans la transformation rurale est de nature à favoriser l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes. Pour réellement encourager les jeunes de la génération Y à s'investir de manière concrète, le Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes doit mettre l'accent sur l'innovation, l'utilisation des technologies, la modernisation de l'emploi et des pratiques agricoles ainsi que la mise en place de mesures d'incitation en faveur de l'entrepreneuriat rural à destination des jeunes. Le Programme tient compte du fait que tous les jeunes ne peuvent pas devenir de brillants entrepreneurs et qu'en outre, le secteur agricole n'a pas la capacité d'absorption nécessaire pour offrir des possibilités intéressantes à tous les jeunes, notamment lors d'un processus de modernisation et de réforme structurelle. C'est pourquoi d'autres voies sont envisagées pour créer des

possibilités d'entrepreneuriat et d'emploi agricoles et non agricoles dans le contexte plus large de l'économie rurale.

## II. Description du programme

### A. Zone d'intervention et groupe cible

10. **Zone d'intervention.** Le programme cible quatre provinces: Java occidentale, Java oriental, Kalimantan du Sud et Sulawesi du Sud. Ces provinces ont été sélectionnées selon les critères suivants: densité de population, caractéristiques de la pauvreté, potentiel de croissance de l'agriculture et du marché, émigration et immigration des jeunes, et présence d'institutions pertinentes. Dans ces provinces, les activités du programme concerneront essentiellement 15 districts sélectionnés. Outre ces activités menées au niveau local, un ensemble plus modeste d'interventions du programme cibleront les jeunes ruraux à l'échelle du pays pour améliorer l'image et la reconnaissance sociale de l'agriculture, notamment au moyen de services d'information sur le web.
11. **Groupe cible.** Le principal groupe cible est constitué de jeunes pauvres et vulnérables (16 à 30 ans, conformément à la loi indonésienne sur la jeunesse de 2009), ainsi que de jeunes qui restent exposés au risque de pauvreté. Si la typologie du principal groupe cible est définie par les niveaux de pauvreté, la stratégie de ciblage tient compte du fait que ce groupe cible est très diversifié. Les différents groupes d'âges, les facteurs sociaux et les moyens d'existence actuels auront une influence importante sur la façon dont on peut aider au mieux les divers sous-groupes cibles. Ainsi, des "parcours" de ciblage précis ont été mis au point pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes ruraux<sup>1</sup>: une stratégie d'égalité des sexes et d'inclusion sociale permettra au principal groupe cible, aux femmes (50% des bénéficiaires), aux personnes handicapées et aux peuples autochtones de bénéficier des prestations du programme.

### B. Objectif de développement du programme

12. La finalité du programme est que les jeunes des deux sexes contribuent à la transformation rurale et à une croissance rurale inclusive. L'objectif de développement est que les jeunes ruraux des deux sexes participent au secteur lié à l'agriculture par l'emploi et l'entrepreneuriat.

### C. Composantes/résultats

13. Les activités du programme sont regroupées en quatre composantes interdépendantes: les composantes 1 et 2 sont axées sur le renforcement des compétences des jeunes ruraux et sur la création de perspectives d'emploi et d'entrepreneuriat; la composante 3 met en rapport des jeunes ayant reçu une formation avec les institutions financières; la composante 4 contribue à créer un environnement politique et institutionnel favorable qui crée des incitations pour les jeunes travailleurs et entrepreneurs ruraux.
14. **Composante 1: Passage des jeunes ruraux au monde du travail.** L'effet direct attendu est que les jeunes acquièrent des compétences qui leur permettront de tirer parti des perspectives d'emploi et de création d'entreprises. À cet effet, la composante visera à: i) aider les institutions d'enseignement et de formation techniques et professionnels agricoles à mieux préparer les étudiants et les stagiaires à entrer sur le marché du travail ou à créer des entreprises dans le

<sup>1</sup> Plusieurs parcours de ciblage ont été élaborés, parmi lesquels un parcours "petite agriculture/entrepreneuriat", un parcours "emploi", un parcours "transition vers l'emploi" et un parcours "renforcement des capacités". Par ailleurs, le programme aide les jeunes: i) en appliquant des mesures pour les accompagner dans leur passage à l'âge adulte en leur donnant les moyens d'influencer leur contexte social, économique et politique; ii) en établissant un cadre politique favorable; iii) en prêtant attention aux questions de procédure susceptibles d'empêcher les jeunes gens pauvres de participer au programme.



secteur rural<sup>2</sup>; ii) compléter ces institutions par la mise en place de programmes d'apprentissage certifiés dans le secteur lié à l'agriculture, à l'intention des jeunes qui sortent du système de l'enseignement.

- **Sous-composante 1.1: Rattacher l'éducation et la formation aux emplois.** Cette sous-composante vise à aider les institutions d'enseignement et de formation techniques et professionnels agricoles à mieux préparer les jeunes à entrer sur le marché du travail ou à créer des entreprises agricoles. Les activités seront les suivantes: i) renforcement des capacités des institutions d'enseignement et de formation techniques et professionnels agricoles; ii) orientation de carrière et conseil; iii) foires aux emplois agricoles; iv) amélioration du programme du Ministère de l'agriculture relatif aux entrepreneurs agricoles.
  - **Sous-composante 1.2: Apprentissage.** Les activités élargiront le système national d'apprentissage à certaines professions du secteur lié à agriculture, en partenariat avec le Ministère du travail. Une fois expérimentées avec succès dans les districts du programme, les activités seront mises en œuvre dans le cadre des systèmes et du budget ordinaires de ce ministère et seront accessibles aux jeunes dans toute l'Indonésie.
15. **Composante 2: Entrepreneuriat des jeunes ruraux.** L'effet direct escompté est que les jeunes petits agriculteurs, entrepreneurs ruraux et PME accèdent aux marchés et aux services dans les filières et les sous-secteurs ciblés. Pour cela, le programme veillera à faciliter l'accès des jeunes ruraux à des services d'intermédiation et de développement des entreprises qui soient adaptés à leurs besoins spécifiques, ce qui s'effectuera par l'établissement de partenariats avec des prestataires de services de développement des entreprises au niveau des districts, tels que les Centres de services intégrés de développement des entreprises (*Pusat Layanan Usaha Terpadu* [PLUT]), mis en place par le Ministère des coopératives et des petites entreprises.
- **Sous-composante 2.1: Renforcement des capacités des prestataires de services de développement des entreprises.** Cette sous-composante vise à établir un contexte favorable aux jeunes agriculteurs et entrepreneurs par les moyens suivants: i) élaboration et mise à jour régulière de modèles économiques visant à aider les jeunes à créer des entreprises agricoles et non agricoles rentables qui soient adaptées aux possibilités locales et aux différents profils socio-économiques; ii) renforcement des capacités des centres PLUT et des prestataires de services de développement des entreprises pour mieux répondre aux besoins des jeunes entrepreneurs agricoles et intégrer les jeunes aux activités des centres PLUT; iii) aider les centres PLUT et les centres d'autoformation agricole et rurale (*Pusat Pelatihan Pertanian dan Perdesaan Swadaya* [P4S]) à promouvoir une participation inclusive et équitable des jeunes au secteur agricole; iv) renforcer la capacité des P4S à fournir des services aux jeunes entrepreneurs agricoles; v) créer un forum multipartite au niveau des districts.
  - **Sous-composante 2.2: Services aux jeunes agriculteurs et entrepreneurs.** Les activités seront les suivantes: i) élaborer des parcours de motivation commerciale et fournir des modules de formation de démarrage; ii) mettre en place un réseau de mentors chargés d'accompagner les entrepreneurs; iii) promouvoir l'établissement de liens et de partenariats commerciaux entre les jeunes agriculteurs/entrepreneurs et les autres acteurs des filières tels que les PME.

<sup>2</sup> Par "secteur ou économie rural(e)" et "secteur lié à l'agriculture", on entend la série d'activités décrites dans la partie I.B, c'est-à-dire les cultures et l'élevage, l'agroalimentaire, le secteur environnemental et les services ruraux, et les activités susceptibles de rendre la vie rurale plus attrayante pour les jeunes.

16. **Composante 3: Investissement en faveur des jeunes ruraux.** L'effet direct attendu est que les petits exploitants agricoles jeunes, les jeunes entrepreneurs ruraux, les jeunes migrants et leurs familles aient accès à des produits et services financiers pour financer leur activité. On y parviendra par les mesures suivantes: i) promouvoir l'inclusion financière des jeunes ruraux; ii) faciliter l'accès à des produits financiers durables pour les jeunes agriculteurs et entrepreneurs souhaitant créer une entreprise sans disposer d'expérience préalable; iii) tirer parti des envois de fonds des migrants pour investir dans les entreprises rurales de jeunes ruraux; iv) renforcer la capacité des institutions financières à répondre aux besoins des jeunes agriculteurs et entrepreneurs avec des produits et services appropriés, et développer les incitations dans ce sens.
- **Sous-composante 3.1: Renforcement des capacités à des fins d'inclusion financière.** Les activités seront les suivantes: i) améliorer les connaissances financières élémentaires des jeunes ruraux; ii) renforcer l'aptitude des banques partenaires et les encourager à fournir des services adaptés aux jeunes.
  - **Sous-composante 3.2: Accès au financement.** Les activités faciliteront l'accès des jeunes à des services financiers durables, y compris l'épargne, le crédit et des produits novateurs (outils numériques, financement participatif, etc.) et aideront les jeunes entrepreneurs à formuler des propositions commerciales viables et à démontrer leur rentabilité économique. Attendu que les jeunes agriculteurs et entrepreneurs dépourvus d'expérience préalable constituent une part importante des groupes cibles du Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes, celui-ci s'appuiera sur les initiatives déjà mises en place par les institutions financières et créera des incitations afin que les programmes et produits soient adaptés aux besoins de ses groupes cibles.
17. **Composante 4: Mise en place d'un contexte favorable aux jeunes ruraux.** L'effet attendu est qu'un environnement politique et institutionnel/médiatique favorable encourage les jeunes à davantage travailler dans le secteur rural. À cet effet, la composante visera à: i) rassembler les parties prenantes pertinentes dans les provinces ciblées pour qu'elles promeuvent collectivement l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes; ii) améliorer l'image et la reconnaissance sociale de l'agriculture parmi les jeunes; iii) promouvoir un environnement politique et institutionnel favorable, propre à faciliter une participation inclusive des jeunes dans le secteur rural.
- **Sous-composante 4.1: Établissement de partenariats.** Les activités consisteront à établir des coalitions de parties prenantes privées et publiques au niveau provincial pour qu'elles promeuvent collectivement l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, afin de: i) sensibiliser les participants à la diversité de la jeunesse, y compris la jeunesse pauvre; ii) faciliter l'intégration des questions relatives aux jeunes ruraux aux programmes d'activités ordinaires des participants; iii) créer de nouvelles perspectives d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes, en fonction des possibilités offertes au niveau des provinces et de la diversité des défis auxquels les jeunes sont confrontés.
  - **Sous-composante 4.2: Mobilisation des jeunes ruraux.** Les activités seront mises en œuvre au niveau national, aux fins suivantes: i) améliorer l'image et la reconnaissance sociale de l'agriculture parmi les jeunes; ii) fournir des informations et des savoirs à l'appui de la participation des jeunes ruraux; iii) mettre en relation les jeunes agriculteurs/entrepreneurs avec les communautés et les partenaires; iv) diffuser les pratiques exemplaires et les modèles performants, notamment ceux mis au point sous les auspices du Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes. À

cet effet, on mettra en place un programme de "jeunes ambassadeurs" et on établira une plateforme numérique en ligne sur la jeunesse rurale.

- **Sous-composante 4.3: Politiques en faveur des jeunes ruraux.** Cette sous-composante vise à promouvoir un environnement politique et institutionnel favorable, propre à faciliter la participation inclusive des jeunes dans le secteur rural. À cet effet, les activités incluent: i) la conduite d'études relatives aux politiques; ii) la mise en place d'un programme favorisant la participation des jeunes à la concertation sur les politiques; iii) la mise en place d'un environnement favorisant la reproduction des activités et leur transposition à plus grande échelle.

### III. Exécution du programme

#### A. Approche

18. La conception du programme tient compte du fait que pour susciter réellement l'adhésion des jeunes ruraux, celui-ci doit instaurer une approche d'investissement innovante et dynamique en vue de créer les mesures d'incitation idoines, afin que les jeunes s'investissent dans l'agriculture et l'économie rurale. Compte tenu des nombreux obstacles entravant l'emploi des jeunes et le développement d'entreprises par des jeunes, le programme adopte une approche intégrée et échelonnée pour s'attaquer aux principaux problèmes de l'offre et de la demande. Cette approche est étroitement alignée sur le nouveau plan d'action du FIDA en faveur des jeunes et sur le document de travail du G20 sur l'emploi des jeunes ruraux.
19. Le dispositif d'exécution traduit la nature multisectorielle du programme et est conçu de manière à ce que les activités s'appuient sur les organisations et initiatives existantes, au lieu de créer de nouvelles structures liées au programme. L'objectif est de faire en sorte que la durabilité et l'appui aux innovations des projets soient intégrés, reproduits et transposés à plus grande échelle.

#### B. Cadre organisationnel

20. L'organisme d'exécution du programme sera le Ministère de l'agriculture. Des partenariats avec d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales compétentes seront recherchés dans des domaines stratégiques liés aux jeunes ruraux qui ne relèvent pas du mandat principal des organismes d'exécution.
21. La structure organisationnelle sera la suivante:
  - Un comité de pilotage national assurera l'orientation et le contrôle d'ensemble, avec l'aide d'un comité consultatif sur la jeunesse;
  - Le Ministère de l'agriculture est l'organisme d'exécution, et son agence de vulgarisation et de développement des ressources humaines dans le secteur agricole assumera la responsabilité globale de l'exécution du programme;
  - Une unité nationale de gestion du programme (UNGP), établie au sein de l'agence de vulgarisation et de développement des ressources humaines dans le secteur agricole, dirigera l'exécution du programme et sera épaulée par des unités d'exécution du programme de province et de district;
  - Des plateformes multipartites créées aux niveaux de la province et du district constitueront les lieux où les partenaires pertinents décideront des objectifs, examineront les progrès accomplis et réfléchiront sur les mesures à prendre pour résoudre les problèmes.
22. Les principaux partenaires d'exécution sont, entre autres: le Ministère des coopératives et des petites entreprises, s'agissant des services de développement des entreprises au niveau du district; le Ministère du travail, s'agissant du dispositif d'apprentissage; les institutions d'enseignement et de formation techniques et professionnels.

### C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

23. **Planification.** Les calendriers et processus de planification du programme seront harmonisés avec le processus de planification habituel des pouvoirs publics au niveau central et aux niveaux des districts et des villages. L'UNGP élaborera, en consultation avec les districts et en étroite collaboration avec le comité de pilotage du programme, le plan de travail et budget annuel et le soumettra au FIDA pour examen et avis de non-objection.
24. **Suivi-évaluation, gestion des savoirs et apprentissage.** Le programme sera doté d'un système de suivi-évaluation et de gestion des savoirs intégré, visant trois grands objectifs: i) orienter l'exécution du programme; ii) partager les connaissances et transposer à plus grande échelle les bonnes pratiques; iii) étayer les décisions économiques et l'élaboration des politiques.
25. Un système d'information de gestion en ligne permettra de suivre et d'actualiser régulièrement les données financières et techniques ventilées par sexe relatives aux produits et aux effets directs du programme, aux enseignements tirés de l'expérience et aux bonnes pratiques, et de produire des tableaux de bord hebdomadaires montrant les progrès accomplis en lien avec les principaux produits et objectifs, les profils de performance des unités d'exécution du programme de district et de province et les avancées enregistrées au regard des principaux indicateurs du programme. Le système d'information de gestion sera utilisé pour étayer un partage des savoirs et une concertation sur les politiques fondés sur des éléments factuels.

### D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

26. **Gestion financière.** Le programme sera harmonisé avec les systèmes nationaux en ce qui concerne la comptabilité et l'information financière, les normes, les flux de fonds, la gestion des actifs, l'audit et la passation des marchés. L'UNGP sera responsable de la gestion financière et sera dotée du personnel qui convient. Les responsabilités de l'UNGP seront les suivantes: i) élaborer le plan de travail et budget annuel; ii) produire des prévisions relatives à l'évolution des liquidités et des projections de décaissement annuelles; iii) recueillir et consolider les rapports relatifs aux dépenses effectuées dans les districts et les provinces; iv) élaborer et soumettre au FIDA en temps utile les demandes de retrait; v) communiquer des rapports financiers intermédiaires; vi) élaborer les états financiers annuels conformément aux normes comptables internationales; vii) coordonner les procédures d'audit; viii) effectuer les passations de marchés.
27. Selon une évaluation de la gestion financière du programme, réalisée conformément aux directives du FIDA, le risque de gestion financière est jugé modéré dans l'ensemble. Ce risque sera atténué par une série de mesures qui comprennent: le recrutement d'experts en gestion financière externes au niveau de l'UNGP; l'élaboration de manuels; la communication de rapports financiers intermédiaires; la mise en place de modalités d'audit interne renforcées; une formation régulière, outre la formation et l'appui intensifs fournis au démarrage pour promouvoir une bonne gouvernance.
28. **Flux de fonds.** Le prêt sera intégré dans le budget et le Trésor. Les fonds du FIDA seront acheminés, par l'intermédiaire du compte unique du Trésor de l'Indonésie, sur des comptes désignés libellés en dollars des États-Unis. Les décaissements relatifs aux dépenses du programme seront effectués via le système du Trésor par l'entremise de ses agences locales (*Kantor Pelayanan Perbendaharaan Negara*) et il en sera rendu compte à partir de ce niveau au moyen du système national d'information de gestion financière pour les finances publiques (*Sistem Perbendaharaan dan Anggaran Negara*).

29. **La passation de marchés** sera effectuée conformément à la réglementation nationale en la matière, dans la mesure où celle-ci est compatible avec les Directives du FIDA pour la passation des marchés relatifs aux projets. L'UNGP élaborera un cadre intégré de bonne gouvernance.
30. **Audit.** Les comptes du programme feront chaque année l'objet d'un audit par l'autorité supérieure de contrôle des finances. La prise en compte des observations issues de l'audit sera suivie par l'organisme d'exécution, les commissaires aux comptes et le FIDA, dans le cadre de ses processus de supervision. En outre, le Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes sera intégré dans le plan de travail de l'unité d'audit interne du Ministère de l'agriculture, et les rapports seront mis à la disposition des missions de supervision du FIDA.
31. **Gouvernance.** Les mesures de gouvernance seront les suivantes: i) créer et entretenir un contexte exempt de toute corruption pour les activités du programme; ii) garantir le respect des procédures et contrôles internes, conformément aux normes liées aux meilleures pratiques internationales; iii) respecter les exigences de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (2005 et modifications ultérieures); iv) veiller à ce qu'un cadre de bonne gouvernance soit mis en œuvre sans délai; v) établir un mécanisme de recours à l'intention des bénéficiaires du programme et des autres parties prenantes.
32. Les autres mesures intégrées dans la conception du projet pour garantir la transparence sont notamment les suivantes: i) faire signer un code de conduite interne par l'ensemble du personnel et des consultants de l'UNGP et des unités d'exécution du programme de province et de district et faire signer un code de déontologie des entreprises par tous les partenaires et bénéficiaires des activités du programme; ii) faire en sorte que le processus de supervision directe par le FIDA porte spécifiquement sur le respect des normes fiduciaires et la mise en œuvre du cadre du programme relatif à la transparence et à la publicité; iii) veiller à ce que les parties prenantes participent directement à la programmation, à l'exécution et au suivi-évaluation des activités du programme; iv) mettre en place des plateformes multipartites qui constitueront un forum où soulever les questions compromettant le développement des filières, notamment en lien avec la transparence.

## **E. Supervision**

33. Le FIDA supervisera directement le programme. Le FIDA et le Gouvernement indonésien conduiront des missions de supervision conjointes, complétées par des missions régulières d'appui à l'exécution. Le bureau sous-régional du FIDA à Djakarta assurera en permanence des services de supervision, de suivi et d'appui à l'exécution.

## **IV. Coût, financement et avantages du programme**

### **A. Coût du programme**

34. Le coût total du programme, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers et les droits et taxes, est estimé à 72,70 millions d'USD pour les six années de la période d'exécution. Les investissements du programme sont répartis entre quatre composantes: i) passage des jeunes ruraux au monde du travail (21,2% des coûts); ii) entrepreneuriat des jeunes ruraux (26%); iii) investissement en faveur des jeunes ruraux (28%); iv) mise en place d'un contexte favorable aux jeunes ruraux (24,9%).

Tableau 1

**Coût du programme par composante et par source de financement**

(en milliers d'USD)

Composantes	Prêt du FIDA		Don du FIDA		MFEF		Bénéficiaires		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Passage des jeunes ruraux au monde du travail	9 382	67,5	55	0,40	-	-	-	-	4 454	32,06	13 891	21,2
2. Entrepreneuriat des jeunes ruraux	15 462	74,9	685	3,32	-	-	-	-	4 492	21,76	20 639	26
3. Investissement en faveur des jeunes ruraux	15 157	76,7	-	-	80	0,40	3 212	16,25	1 314	6,65	19 763	28
4. Mise en place d'un contexte favorable aux jeunes ruraux.	15 299	83,1	1 260	6,84	25	0,14	-	-	1 831	9,94	18 415	24,9
<b>Total</b>	<b>55 300</b>	<b>76,06</b>	<b>2 000</b>	<b>2,7</b>	<b>105</b>	<b>0,14</b>	<b>3 212</b>	<b>4,42</b>	<b>12 091</b>	<b>16,63</b>	<b>72 708</b>	<b>100,00</b>

**B. Financement du programme**

35. Le financement total du FIDA s'élève à 57,3 millions d'USD, soit 78,8% du coût total du programme, réparti entre un prêt du FIDA de 55,3 millions d'USD et un don du FIDA de 2 millions d'USD. L'organisme d'exécution devrait faire appel à des prestataires de services pour l'exécution des activités relevant du don liées à l'innovation financière, à la concertation sur les politiques et à la collaboration Sud-Sud et triangulaire. De plus, une somme de 105 000 USD devrait être fournie par l'intermédiaire du Mécanisme de financement du FIDA pour l'envoi de fonds (MFEF), afin de financer le recours à une assistance technique internationale.
36. Le Gouvernement indonésien contribuera au programme à hauteur de 12,1 millions d'USD (16,63%), sous la forme de contributions en nature (mise à disposition de personnel) et d'exemption de taxes. Les bénéficiaires fourniront une contribution estimée à 3,21 millions d'USD (4,42%).

Tableau 2

**Coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement**

(en milliers d'USD)

	Prêt du FIDA		Don du FIDA		MFEF		Bénéficiaires		Gouvernement		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
A. Assistance technique et consultants	5 264	76,8	448	6,54	30	0,4	-	-	1 111	16,2	6 853	9,4
B. Dons et subventions	13 840	75,0	-	-	-	-	-	-	4 618	25,0	18 458	25,4
C. Biens et services	17 232	72,0	920	3,8	25	0,1	3 212	13,4	2 531	10,6	23 921	32,9
D. Formation, ateliers et réunions	8 872	78,2	632	5,6	50	0,4	-	-	1 788	15,8	11 342	15,6
E. Salaires et indemnités	5 112	76,7	-	-	-	-	-	-	1 556	23,3	6 668	9,2
F. Coûts de fonctionnement	4 980	91,1	-	-	-	-	-	-	487	8,9	5 467	7,5
<b>Total</b>	<b>55 300</b>	<b>76,1</b>	<b>2 000</b>	<b>2,8</b>	<b>105</b>	<b>0,1</b>	<b>3 212</b>	<b>4,4</b>	<b>12 091</b>	<b>16,6</b>	<b>72 708</b>	<b>100</b>

**C. Résumé des avantages et analyse économique**

37. Le programme profitera à 320 000 ménages. Les agriculteurs, les femmes et les jeunes bénéficieront directement des avantages dans le cadre des activités visant à: i) diversifier les activités productives et les sources de revenus, ii) stimuler l'agriculture grâce à un accroissement de la production et de la productivité; iii) améliorer l'accès aux marchés; iv) faciliter l'accès aux financements relatifs à la productivité agricole et non agricole; v) promouvoir l'entrepreneuriat et l'apport de valeur ajoutée aux produits agricoles; vi) faire progresser l'emploi dans le secteur agricole et non agricole formel; vii) améliorer l'accès aux terres et aux intrants

productifs; viii) accroître les recettes fiscales en conséquence de l'augmentation du volume de la production imposable.

38. **Analyse économique.** Le programme devrait constituer un investissement viable sur les plans financier et économique. La valeur actuelle nette économique du flux d'avantages apportés par le programme, avec un taux d'escompte de 9%, s'élève à 2 483 milliards de roupies indonésiennes (approximativement 183,8 millions d'USD), ce qui donne un taux de rentabilité économique interne de 32,7% dans le scénario de base.

#### D. Durabilité

39. Toutes les activités ont été conçues de manière à établir des mécanismes durables garantissant aux jeunes ruraux qu'ils pourront continuer à bénéficier des accès et des avantages après la clôture du programme. L'approche du programme en ce qui concerne la durabilité se caractérise par les éléments suivants: i) dispositifs d'exécution mobilisant des organisations et des initiatives existantes; ii) viabilité financière assurée comme suit: élaboration de plans d'activités solides, mesures d'incitation destinées à appuyer le démarrage, renforcement des capacités des principaux acteurs, établissement de liens avec des prestataires de services financiers performants et promotion du système de mentors pour le développement des entreprises au niveau du district; iii) réseaux de vulgarisation et de mobilisation garantissant la représentation et la participation des jeunes; iv) renforcement des capacités; v) partenariats avec le secteur privé et intégration de celui-ci, pour appuyer l'accès des jeunes à l'emploi, l'entrepreneuriat des jeunes et le financement des entreprises agroalimentaires; vi) génération d'une base de savoirs propre à soutenir les réalisations du programme et à promouvoir la poursuite de la participation du secteur public et du secteur privé à la reproduction à plus grande échelle des modèles commercialement viables les plus prometteurs.

#### E. Identification et atténuation des risques

Risques	Mesures d'atténuation
Capacités d'exécution variables des administrations publiques	Compléter les équipes chargées de l'exécution par des consultants qualifiés et expérimentés; faire appel à des partenaires compétents pour certaines activités; allocation des ressources du programme fondée sur la performance, au niveau du district; supervision et appui à l'exécution assurés en permanence par le bureau de pays du FIDA.
Problèmes de gestion liés à l'ampleur de la zone géographique	Adoption d'une approche par étapes de l'exécution du programme; utilisation d'outils fondés sur les technologies de l'information et des communications pour faciliter la communication et le suivi du programme; suivi étroit de la performance assuré au moyen de tableaux de bord de la performance; renforcement régulier des capacités.
Intérêt limité des partenaires du secteur privé et des institutions financières	Mise en place des mesures d'incitation destinées aux entreprises agroalimentaires et aux prestataires de services financiers pour réduire les risques présentés par la fourniture d'un appui aux jeunes.
Abandon et défaillance des entrepreneurs	On veillera à ce que les entrepreneurs: soient orientés vers les types d'entreprises correspondant à leur profil d'actifs et de compétences; bénéficient d'un appui pour élaborer des plans d'activité viables; aient accès à des services de développement des entreprises adaptés, y compris un appui à l'établissement de liens commerciaux; accèdent à des services financiers tout au long de leur parcours de développement; bénéficient d'un accompagnement par des mentors.
Les élites accaparent les avantages du programme.	Autociblage et équipes de mobilisation sociale.
Accès foncier limité	Examens provinciaux du régime foncier; élaboration de modèles de régimes fonciers et détermination des possibilités de création d'entreprise correspondantes.

<b>Risques</b>	<b>Mesures d'atténuation</b>
Coordination limitée entre les ministères partenaires	Intégration de mesures d'incitation à la coordination (y compris la coordination budgétaire) précises dans les mémorandums d'accord; appui de haut niveau en faveur du programme.
Efficacité limitée des centres PLUT	La mise en œuvre par étapes des activités du programme permettra d'assurer un renforcement des capacités; suivi étroit de la performance.
Coordination limitée au sein des plateformes multipartites	Un alignement rigoureux sur les stratégies des partenaires et l'établissement d'une matrice de mesures d'incitation et d'engagement favoriseront le bon fonctionnement des plateformes.
Mauvaise performance en matière de gestion financière, ayant des incidences sur l'exécution du programme et le décaissement	Renforcement des capacités du personnel chargé de la gestion financière au niveau de l'UNGP; communication trimestrielle d'informations financières; apport d'un appui à l'exécution intensif au démarrage.

## **V. Considérations d'ordre institutionnel**

### **A. Respect des politiques du FIDA**

40. Le Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes est parfaitement cohérent avec les buts et les objectifs du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025, le COSOP-AR 2016-2019 et les politiques et stratégies pertinentes du FIDA, notamment dans les domaines suivants: ciblage et problématique femmes-hommes; secteur privé; finance rurale; populations autochtones. En particulier, le programme prend en compte les questions à intégrer pendant la période de FIDA11: les jeunes, l'égalité des sexes, la nutrition et les changements climatiques.

### **B. Alignement et harmonisation**

41. Le Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes contribuera directement aux principales politiques nationales ainsi qu'au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et, plus particulièrement: i) au plan de développement à moyen terme 2015-2019; ii) au plan d'action national en faveur de la jeunesse; iii) aux objectifs de développement durable; iv) au Plan-cadre du partenariat des Nations Unies pour le développement en Indonésie, et le Réseau interinstitutions des Nations Unies pour l'épanouissement des jeunes, récemment créé; v) à la déclaration des dirigeants liée à l'initiative du G20 pour l'emploi des jeunes en milieu rural; vi) aux engagements pris au titre de FIDA11, en particulier ceux qui se rapportent à l'autonomisation des jeunes ruraux.
42. Il existe un important potentiel d'établissement de liens avec d'autres initiatives en cours appuyées par le FIDA ainsi qu'avec des partenaires de développement présents dans la région ou le pays (en particulier, l'Agence allemande de coopération internationale, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque asiatique de développement, l'Organisation internationale du Travail et les Pays-Bas). Lorsque cela est possible, le programme établira des liens avec les initiatives menées aux niveaux national, provincial et villageois pour favoriser la durabilité et faciliter la reproduction des activités à plus grande échelle.

### **C. Innovations et reproduction à plus grande échelle**

43. L'innovation et la reproduction des activités à plus grande échelle sont au cœur de l'approche du programme. Celui-ci s'appuiera sur l'innovation pour attirer les jeunes vers l'agriculture et les sphères de transformation du monde rural en lien avec celle-ci. Compte tenu du degré de priorité élevé revêtu par la participation des jeunes dans le secteur rural – et du caractère nécessaire de cette participation –, le programme devrait bénéficier de conditions politiques et institutionnelles favorables ainsi que de la demande du gouvernement, du secteur privé et des jeunes eux-



mêmes s'agissant d'innovation dans l'espace rural. Les principaux éléments susceptibles de faciliter la reproduction des activités à plus grande échelle seront les suivants: i) un système de suivi-évaluation et de gestion des savoirs solide permettant de suivre les réalisations, de documenter les approches et les effets directs et d'en assurer la diffusion auprès des parties prenantes concernées; ii) la mise en œuvre des activités par l'intermédiaire d'organisations existantes qui intégreront les instruments performants dans leurs systèmes et opérations habituels; iii) la participation des principaux hauts responsables nationaux et provinciaux à l'exécution et dans le cadre de la concertation sur les politiques fondée sur des éléments factuels; iv) des partenariats multipartites; v) le renforcement des capacités aux niveaux national et provincial; vi) le renforcement du pouvoir d'action des jeunes en tant que promoteurs de la reproduction des activités à plus grande échelle.

#### **D. Participation à l'élaboration des politiques**

44. Le Programme de services d'appui à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes contribuera à l'amélioration de l'environnement politique et réglementaire dans les domaines prioritaires essentiels où il faut intervenir pour promouvoir une participation inclusive des jeunes dans le secteur lié à l'agriculture. À cet effet, le programme tiendra compte des lacunes déterminées en matière de politiques dans les études de cartographie provinciale, des opérations du programme et des recommandations formulées par les forums de district, les plateformes provinciales et le comité consultatif pour la jeunesse. Le programme financera des études sur les politiques et des ateliers multipartites visant à appuyer la préparation d'évaluations des politiques. Le programme contribuera également au "Laboratoire de politiques" pour l'élaboration de politiques alimentaires et agricoles inclusives, récemment établi au Ministère de la planification du développement national avec l'appui du FIDA.

#### **VI. Instruments et pouvoirs juridiques**

45. Un accord de financement entre la République d'Indonésie et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement est jointe à l'appendice I.
46. La République d'Indonésie est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
47. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

#### **VII. Recommandation**

48. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République d'Indonésie un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à cinquante-cinq millions trois cent mille dollars des États-Unis (55 300 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République d'Indonésie un don d'un montant équivalant à deux millions de dollars des États-Unis (2 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo

## **Negotiated financing agreement**

### **"Youth Entrepreneurship and Employment Support Services Programme"**

(Negotiations concluded on 4 December 2018)

Loan No: \_\_\_\_\_

Grant No: \_\_\_\_\_

Youth Entrepreneurship and Employment Support Services Programme (the "Programme" or "YESS")

Republic of Indonesia (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development ("IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

#### **Section A**

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2) and the General Conditions.
2. The IFAD General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. IFAD shall provide a Loan and a Grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

#### **Section B**

1.
  - A. The amount of the Loan is Fifty Five Million Three Hundred Thousand United States Dollars (USD 55 300 000).
  - B. The amount of the Grant is Two Million United States Dollars (USD 2 000 000).
2. The Loan is granted on ordinary terms and shall have a rate of interest per annum equivalent to one hundred per cent (100 per cent) of the variable reference interest rate, as determined annually by the Executive Board, and a maturity period of eighteen (18) years, including a grace period of six (6) years.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the United States Dollars (USD).

4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
5. Payments of principal and interest shall be payable on each 1<sup>st</sup> of March and 1<sup>st</sup> of September.
6. There shall be two separate Designated Accounts denominated in USD, one for the Loan and the other for the Grant, opened and maintained by the Ministry of Finance (MoF) at the Bank of Indonesia (BI).
7. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Programme in the approximate amount of Twelve Million Ninety Thousand United States Dollars (USD 12 090 000), for the Programme in the form of taxes on Programme expenditure, staffing and other in kind contribution.

### **Section C**

1. The Lead Programme Agency shall be the Ministry of Agriculture (MoA) through the Agency of Agricultural Extension and Human Resource Development (AAEHRD).
2. Along with the MoA, the bodies and entities described in Part II, paragraphs 8-14 of Schedule 1 are designated as additional Programme Parties.
3. A Mid-Term Review will be conducted at the end of the third year of Programme implementation and as specified in Section 8.03 (b) and (c) of the General Conditions; however, the Parties may agree on a different date for the Mid-Term Review of the implementation of the Programme.
4. The Programme Completion Date shall be the sixth (6<sup>th</sup>) anniversary of the date of entry into force of this Agreement and the Financing Closing Date will be established as specified in the General Conditions.

### **Section D**

The Financing will be administered and the Programme supervised by IFAD.

### **Section E**

1. The following is designated as an additional ground for suspension of the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Loan and Grant:
  - (a) Any transfer of key staff in the NPMU that has not been communicated to IFAD; and
  - (b) The Programme Implementation Manual (PIM) or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior agreement of IFAD, and IFAD, after consultation with the Borrower/Recipient, has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme, and the Borrower/Recipient has not taken any measures to remedy the situation.
2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal from loan and grant:
  - (a) The NPMU , as defined in part II, paragraphs 9-11 of Schedule 1, shall have been created and key staff in the NPMU shall have been nominated to the satisfaction of IFAD;

- (b) The Designated Accounts shall have been duly opened and the names of the authorized signatories shall have been submitted to IFAD;
  - (c) The IFAD no objection to the PIM shall have been obtained.
3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Attn: Director General of Budget  
Financing and Risk Management

Ministry of Finance  
Frans Seda Building, 2<sup>nd</sup> Floor  
Jalan Dr. Wahidin Raya No.1  
Jakarta 10710, Indonesia

For Correspondence:

Attn: Director of Loans and Grants

Frans Seda Building, 6<sup>th</sup> Floor  
Jalan Dr. Wahidin Raya No.1  
Jakarta 10710, Indonesia  
Tel: (62-21) 3458289, 3865330  
Fax: (62-21) 3812859

For Disbursements and Payments:

Attn: Director of Evaluation,  
Accounting and Settlements

Frans Seda Building, 7<sup>th</sup> Floor  
Jalan Dr. Wahidin Raya No.1  
Jakarta 10710, Indonesia  
Tel: (62-21) 3864778  
Fax: (62-21) 3843712  
Email: [deas@kemenkeu.go.id](mailto:deas@kemenkeu.go.id)

For IFAD:

The President  
International Fund for Agricultural Development  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated \_\_\_\_\_, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for IFAD and one (1) for the Borrower/Recipient.

REPUBLIC OF INDONESIA

\_\_\_\_\_  
Luky Alfirman  
Director General of Budget  
Financing and Risk Management

INTERNATIONAL FUND FOR  
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

\_\_\_\_\_  
Gilbert F. Hougbo  
President

## Schedule 1

### *Programme Description and Implementation Arrangements*

#### I. Programme Description

1. *Target Population.* The Programme shall benefit a total of approximately 220,000 direct beneficiaries. The main target group will include young rural people, including poor and vulnerable youth below the National Poverty Line as well as young people that remain vulnerable to poverty and are living on less than USD 3.1 a day. A further target group will include emerging youth, i.e. youth above the poverty line who are able to act as lead farmers and role models, but who remain vulnerable and at risk of poverty. The target group will include a broadly equal representation of women and will be inclusive of indigenous, disabled and remotely located young people.
2. *Programme Area.* The Programme intervention will focus most of its activities on four target provinces: West Java, East Java, South Kalimantan and South Sulawesi. A small set of activities, particularly related to policy and knowledge management work, will benefit rural youth nationally.
3. *Goal.* The goal of the Programme is that young men and women contribute to rural transformation and inclusive rural growth.
4. *Objectives.* The Programme development objective is that rural young men and women are engaged in the agri-based sector through employment and entrepreneurship.
1. 5. *Components.* The Programme's interventions are clustered around four Components as follows:

**Component 1: Rural youth transition to work.** The expected outcome is that young people acquire work readiness skills that enable them to take advantage of employment and business opportunities, by: (i) assisting institutions of Technical and Vocational Education and Training (TVET) for agriculture to better prepare students and trainees to enter the labour market or to develop a business in the rural sector;<sup>3</sup> and (ii) complementing TVET institutions by developing certified apprenticeship programmes in the agriculture-based sector, targeting young people coming out of the education system.

As defined in the PIM, the component consists of two subcomponents which are: (i) Linking education and training to jobs, and (ii) Apprenticeship.

**Component 2: Rural youth entrepreneurship.** The expected outcome is that young small farmers, rural entrepreneurs and Small and Medium Enterprises (SMEs) access markets and services in the target value chains and subsectors, through facilitation of access by rural youth to business development and intermediation services suited to their specific needs, by partnering with district-based Business Development Service Providers (BDSP).

As defined in the PIM, the component consists of two subcomponents which are: (i) Capacity-building for BDS providers, and (ii) Services to young farmers and entrepreneurs.

---

<sup>3</sup> "Rural sector/economy" and/or "agriculture-based sector" are intended to cover the range of activities described in Section I.B, i.e. crop and livestock production, agribusiness, the environmental sector and rural services, and activities that can make rural life more appealing to young people.

**Component 3: Investing for rural youth.** The expected outcome is that young small farmers, rural entrepreneurs, and migrants and their families have access to sustainable and adequate financial products and services to finance their businesses by: providing financial education to the target group; extending capacity-building to financial institutions; and facilitating access to sustainable financial products for young farmers and entrepreneurs willing to start a business with no past experience.

As defined in the PIM, the component consists of two subcomponents which are: (i) Capacity-building for financial inclusion, and (ii) Access to Finance.

**Component 4: Enabling environment for rural youth.** The expected outcome is that an enabling policy and institutional/media environment facilitate youth engagement in the rural sector by: (i) bringing together relevant stakeholders in the target provinces to collectively promote youth employment and entrepreneurship; (ii) improving the image and social recognition of agriculture among young people; and (iii) promoting a favourable policy and institutional environment to facilitate inclusive youth engagement in the rural sector.

As defined in the PIM, the component consists of three subcomponents which are: (i) Partnership-building, (ii) Rural youth mobilization, and (iii) Policies for rural youth.

## **II. Implementation Arrangements**

6. *Implementation Period.* The Programme will be implemented over six (6) years. A Mid-Term Review shall be carried out early in Programme Year 3 to assess performance and to support scaling up.

7. *Approach.* The implementation framework reflects the Programme's multi-sector nature and ensures that activities will build on existing organizations and initiatives in order to consolidate them, rather than creating new, project-based structures. This is aimed at supporting sustainability and ensuring that Programme innovations can be mainstreamed into the country's institutional framework, replicated and scaled up.

8. A *Programme Steering Committee (PSC)*, as defined in the PIM, will include representatives of line Ministries, representatives of youth organizations, and other public and private stakeholders involved in YESS implementation, will provide overall guidance and oversight.

9. A *National Programme Management Unit (NPMU)* will be accountable for the performance of the implementation of activities funded by the Financing. The NPMU will be responsible for overall consolidation and coordination of financial management and reporting.

10. The NPMU will lead the preparation of an Annual Work Plan and Budget (AWPB) for the Financing and submit it to IFAD no objection.

11. While the NPMU has overall responsibility for activities funded by the Financing, Components 1, 2 and 3 have specific implementation arrangements drawing on resources of relevant agencies of the Borrower/Recipient. The roles and responsibilities of the Programme Parties will be detailed in (i) a Memorandum of Understanding (MoU) to be entered into among said Programme Parties and (ii) the PIM.

12. A *Provincial Programme Implementation Unit (PPIU)* will be established in every target province to support the implementation of Programme activities at the provincial level, carry out overall coordination throughout the province, provide technical assistance to BDSP-based district units and ensure knowledge management across the region. The PPIUs will also provide support on programme administration functions, such as financial reporting, M&E and planning.

13. A *District Programme Implementation Unit (DPIU)* will be established in every target district, which will be responsible for facilitating access to services for young entrepreneurs and farmers, for increasing BDSP outreach and inclusiveness of YESS target groups and mainstreaming successful approaches into BDSP regular operations. DPIUs will be also responsible for financial management, planning and reporting related to activities in their respective district.

14. In addition to the bodies described above, the following entities are designated as *additional Programme Parties*, including, but not limited to:

- The *MoM* will be associated in the piloting and subsequent scaling up of a certified apprenticeship programme in the agriculture sector in the four target provinces, against an MoU to be established with MoA (Component 1);
- The *MoCSME* will be associated to the implementation of activities to be executed at district level under the overall responsibility of PLUTs and/or other BDSPs (Component 2), through a MoU signed with MoA.

15. The NPMU shall prepare a draft PIM. The draft PIM shall cover, at a minimum, the following aspects: (i) institutional coordination and day-to-day execution of the Programme; (ii) Programme budgeting, accounting, financial management, procurement, disbursement monitoring and evaluation, reporting and other related procedures; (iii) detailed description of the Programme Sub-components and implementation arrangements thereof; (iv) detailed breakdown of the Programme counterpart financing; (v) complaints settlement mechanism and (vi) such other administrative, technical and organizational arrangements and procedures as may be required for the Programme.

16. The Lead Programme Agency shall forward the draft PIM to the PSC for comments and to IFAD for no objection. The NPMU shall adopt the PIM, substantially in the form approved by IFAD, and promptly provide copies thereof to IFAD. The Borrower shall carry out the Programme in accordance with the PIM and shall not amend, abrogate, waive or permit to be amended, abrogated, or waived, the PIM, or any provision therein, without the prior written consent of IFAD.



## Schedule 2

### Allocation Table

1. *Allocation of Loan and Grant Proceeds.* (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant, and the amounts allocated to each Category of the Financing, with the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in USD)	Grant Amount Allocated (expressed in USD)	Percentage net of tax, Government and other co-financier contribution
I. Consultancies	5 264 000	448 000	100%
II. Grants and Subsidies	13 840 000	-	100%
III. Goods, Services & Inputs	17 232 000	920 000	100%
IV. Trainings	8 872 000	632 000	100%
V. Salaries and Allowances	5 112 000	-	100%
VI. Operating Costs	4 980 000	-	100%
Unallocated		-	
<b>Total</b>	<b>55 300 000</b>	<b>2 000 000</b>	

(b) The terms used in the Table above may include but not limited to the following:

- (i) Consultancies includes international and national technical assistances, advisory services, preparation of business models, team consultants, studies, and platform development (apps and e-platform);
- (ii) Grants and Subsidies includes competitive grant and apprenticeships;
- (iii) Goods, services and inputs includes equipment, policy studies, module development, evaluation and study for scaling up Trainings includes awareness raising campaigns, trainings, supporting Programme workshop and dissemination activities (including start up, validation and policy workshops), capacity building (including for BDSPs, Financial Service providers and network), exchange visits and participation in international conferences;
- (iv) Salaries and Allowances includes cost of facilitation, mentoring and support services;
- (v) Operating costs includes administrative cost and travel allowances related to Programme activities.

2. *Start-up Costs.* Withdrawals from the Loan account in respect of expenditures for start-up costs incurred associated with setting up the Programme, before the satisfaction of the general conditions precedent to withdrawal, but after the entry into force of the Agreement, shall not exceed an aggregate amount equivalent to USD 500 000. Any unused balance of the start-up advance will be considered as part of the initial advance under the authorized allocation.

## Logical framework

Results Hierarchy	Indicators <sup>4</sup>				Means of Verification			Assumptions (A) / Risks (R)
	Name	Base line	Mid-Term (early PY3)	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
<b>Outreach<sup>5</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Number of persons receiving services promoted or supported by the programme (CI1)</li> <li>▪ Corresponding number of households reached (CI1a)</li> </ul>	0  0	127,672  127,672	320,000  320,000	Program me reports	Annual	NPMU with MoA, MoCSME, OJK and service providers	
<b>Goal</b> Young women and men contribute to rural transformation and inclusive rural growth	Number of beneficiaries (corresponding number of HH/HH members) receiving services promoted by YESS that report an increase in HH asset ownership index <sup>2</sup>	<sup>6</sup>	0	+191,508 (287,262)	Program me survey	Mid-term review and programme end	NPMU with MoA and MoCSME	Continued GoI commitment to promote youth employment and youth entrepreneurship (National Youth Action Plan)
<b>Outcome 1</b> Young people take advantage of employment and business opportunities	Number of young women and men finding employment in the agri-based sector	0	8,000	32,500	School reports Graduate tracer studies MoM reports	Semi-annual reports	NPMU with MoA, partner schools and MoM	Young people enrol in agriculture schools  Farms/enterprises interested in receiving apprentices
<b>Outcome 2</b> Young small farmers, rural entrepreneurs and SMEs access markets and services in the target value chains and sub-sectors	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Percentage of supported young farmers/entrepreneurs reporting increase in earnings (CI2.2.2)</li> <li>▪ Number of enterprises operating profitably 3 years after establishment</li> </ul>	0  0	3,100  5,800	33,800  50,600	PLUT reports	Semi-annual reports	NPMU with MoA, MoCSME and PLUTs	Agribusiness interested in partnering with young people

<sup>4</sup> Indicators will be disaggregated by gender and age where relevant.

<sup>5</sup> Following the recommendation of the external reviewers and considering that this programme aims at reaching young people who likely have not yet started their own household, the outreach indicator 3 on estimated total number of people reached has not been included.

<sup>6</sup> Will be established based on the baseline study to be carried out at project start.

Results Hierarchy	Indicators <sup>4</sup>				Means of Verification			Assumptions (A) / Risks (R)
	Name	Base line	Mid-Term (early PY3)	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
<b>Outcome 3</b> Young women and men have increased access to inclusive financial services	Number of rural youth accessing financial services (CI1.2.5)	<sup>2</sup>	+4,800	+60,250	Reports from financial institutions	Semi-annual reports	NPMU with OJK and service provider	Partner banks willing to adapt their products and services to the agriculture-based sector
<b>Outcome 4</b> Supportive policy, institutional and media environment for youth engagement in the rural economy	Number of policy/regulatory instruments proposed to policy makers for approval, ratification or amendment (CI Policy 3)	0	0	4	Reports from programme partners	Annual	NPMU with programme partners	
<b>Outputs for Outcome 1</b>	Number of TVET institutions running programmes facilitating youth transition to work	0	15	30				
<b>Outputs for Outcome 2</b>	▪Number of rural enterprises accessing BDS (CI 2.1.1)	<sup>2</sup>	4,800	62,500				
	▪Number of persons trained in business management (CI 2.1.2)	0	4,800	62,500				
<b>Outputs for Outcome 3</b>	▪Number of persons accessing financial services (CI 1.1.5)	<sup>2</sup>	+ 40,000	+100,000				
	▪Number of persons trained in financial literacy (CI 1.17)	0	50,000	120,000				
<b>Outputs for Outcome 4</b>	▪Number of functioning multi-stakeholder platforms supported (CI Policy 2)	0	14	19	PMU reports and policy documents			Continued GoI commitment to promote youth employment and youth entrepreneurship
	▪Number of visitors of Rural Youth Online Platform	0	20,000/month	100,000/month				